



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 8 Avril 2015

Présents : Mmes ALFRED Valérie, BARTHAS Muriel, DELRIEU Françoise, FRÖHLIG Karelle, LAMUR Joëlle, ORTELLS Renée, MM. BONAL Fabrice, CALERO Jérémy, CARAYON Jean-Luc, CODINA Bernard, MALRIC Paul, THOMAS Frédéric, ZOCCARATO Michel

Absent : M. ORS Marc, excusé.

Secrétaire de séance : Mme DELRIEU Françoise.

Ordre du jour :

I - Budget Principal :

1. Approbation du Compte Administratif 2014
2. Approbation du Compte Gestion 2014
3. Affectation du résultat 2014
4. Approbation Budget Primitif 2015
5. Vote des taux des taxes directes locales
6. Modification des modalités de répartition du produit des concessions

II - Budget Annexe Multi-services

1. Approbation du Compte Administratif 2014
2. Approbation du Compte Gestion 2014
3. Affectation du résultat 2014
4. Approbation Budget Primitif 2015

III - Travaux divers

IV - Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures 00.

I – BUDGET PRINCIPAL

1. Approbation du Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. CARAYON Jean-Luc, délibère sur le compte administratif du Budget Principal de l'exercice 2014 dressé par M. ZOCCARATO Michel.

- Constate, pour l'ensemble de la comptabilité principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF du BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		330 546.68	132 424.76			198 121.92
Opérations de l'exercice	662 550.36	766 284.20	354 725.60	418 500.59	1 017 275.96	1 184 784.79
TOTAUX	662 550.36	1 096 830.88	487 150.36	418 500.59	1 017 275.96	1 382 906.71
Résultats de clôture		434 280.52	68 649.77			365 630.75
Restes à réaliser			402 521.23	212 276.88		-190 244.35
TOTAUX CUMULES		434 280.52	471 171.00	212 276.88		175 386.40
RESULTATS DEFINITIFS		434 280.52	258 894.12			175 386.40

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2014 du Budget Principal (Délibération n° 2015-13).

2. Approbation du Compte de Gestion 2014

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, et s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 ;

Le Conseil Municipal :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les écritures étant conformes au Compte Administratif 2014, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2014. (Délibération n° 2015-14).

3. Affectation du résultat 2014

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 434 280.52 €
- un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve R1068 en investissement 258 894.12 €
- Report en fonctionnement 175 386.40 €

4. Approbation Budget Primitif 2015

Après présentation du Budget Primitif, tel que résumé ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés M.14	- €	175 386.00 €	68 649.77 €	- €
Affectation en réserve 1068				258 894.12 €
Restes à réaliser	- €	- €	402 521.23 €	212 276.88 €
Prévisions de l'exercice	892 600.00 €	717 214.00 €	165 223.00 €	165 223.00 €
TOTAL	892 600.00 €	892 600.00 €	636 394.00 €	636 394.00 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2015 du Budget Principal.
(Délibération N°2015-20)

5. Vote des taux des taxes directes locales

Monsieur le Maire apporte des précisions sur le contexte financier des collectivités territoriales et notamment sur la baisse des dotations de l'Etat ; cette baisse des dotations est déjà effective sur l'exercice 2015 (- 32 000 € par rapport à l'exercice 2014).

Considérant ce contexte financier peu favorable, les taux d'imposition suivants sont proposés :

Libellés	Bases prévisionnelles 2015	Taux appliqués 2015	Produit voté
Taxe d'habitation	780 800 €	20.38 %	159 127 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	509 700 €	42.27 %	215 450 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	34 500 €	129.28 %	44 602 €
TOTAL			419 179 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux d'imposition ci-dessus pour l'exercice 2015.
(Délibération N°2015-19)

6. Modification des modalités de répartition du produit des concessions

Le produit des ventes des concessions au cimetière est réparti actuellement à raison de 2/3 à la commune et 1/3 au CCAS.

Toutefois, le Conseil municipal peut, s'il le souhaite, affecter intégralement le produit perçu au budget de la commune.

Compte tenu du montant peu significatif de ces recettes pour le CCAS et afin d'en simplifier la gestion, il est proposé de verser la totalité du produit des concessions dans le budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser au budget communal l'intégralité du produit perçu lors de la vente de concessions dans le cimetière.

(Délibération N°2015-23)

II – BUDGET ANNEXE MULTI-SERVICES

1. Approbation du Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. CARAYON Jean-Luc, délibère sur le compte administratif du Budget annexe multi-services de l'exercice 2014 dressé par M. ZOCCARATO Michel.

- Constate, pour l'ensemble de la comptabilité principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

LIBELLE	Fonction					
	Dépenses ou Déficits					
Résultats reportés	0.00					
Opérations de l'exercice	1 500.41					
TOTAUX	1 500.41					
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2014 du Budget annexe multi-services (Délibération n° 2015-15).

2. Approbation du Compte de Gestion 2014

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, et s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 ;

Le Conseil Municipal :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report N-1, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les écritures étant conformes au Compte Administratif 2014, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2014. (Délibération n° 2015-16).

3. Affectation du résultat 2014

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 14 558.33 €
- un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve R1068 en investissement 2 979.32 €
- Report en fonctionnement 11 579.01 €

4. Approbation Budget Primitif 2015

Après présentation du Budget Primitif, tel que résumé ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés M.14	- €	11 579.01 €	- €	- €
Affectation en réserve 1068				2 979.32 €
Restes à réaliser	- €	- €	- €	- €
Prévisions de l'exercice	19 064.01 €	7 485.00 €	8 579.32 €	5 600.00 €
TOTAL	19 064.01 €	19 064.01 €	8 579.32 €	8 579.32 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2015 du Budget annexe multi-services.

(Délibération N°2015-21)

III – TRAVAUX DIVERS

- Un point est fait sur les travaux de construction de l'ALAE : le chantier a pris un peu de retard (une semaine).
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le projet d'aménagement de la RD 38 (Route de Malves), réalisé par l'ATD. Ce projet n'a pas encore été chiffré.

IV – QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

- A l'occasion de la campagne « Brioche » de l'AFDAIM, des brioches ont été achetées par la Mairie pour les enfants de la cantine.

La séance du Conseil Municipal est levée à 23 heures 00 minutes.

Le Maire,
Michel ZOCCARATO

place Joë-Bousquet –11600 VILLALIER
Tél. 04.68.77.13.92 – **Fax.** 04.68.77.13.34 - **E-Mail.** commune-de-villalier@wanadoo.fr

